

Ecrit par Echo du Mardi le 16 décembre 2021

# FANNY AND CY SARL / LA BAF 84 SAS



Attestation de parution sur [echodumardi.com](http://echodumardi.com)

Date de téléchargement de justificatif : 17 décembre 2025

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 16 décembre 2021 sous réserves d'incidents

## AVIS DE CESSION DE FONDS COMMERCIAL

En vertu d'un acte sous seings privé en date à AVIGNON (84000) du 14 Décembre 2021, enregistré au Service de la publicité foncière et de l'enregistrement d'AVIGNON le 14 Décembre 2021 sous les références 8404P01 2021 A 04354 La Société **FANNY AND CY**, société à responsabilité limitée au capital de 5.000 euros, dont le siège social est à SORGUES (84700), 943, route d'Orange, immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'AVIGNON sous le n° 822 962 833, représentée par Madame Stéphanie AUGIER, agissant en qualité de gérante de ladite Société, a vendu à La Société **LA BAF 84**, société par actions simplifiée à associé unique au capital de 3.000 euros, dont le siège social est à SORGUES (84700), 943, route d'Orange, immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés d'AVIGNON sous le numéro 905 150 306, représenté par Monsieur Melki ABDELHAFID, gérant de ladite Société, un fonds de commerce de restaurant, pizzeria, plus connu sous l'enseigne commerciale « L'ART DES METS » sis et exploité à SORGUES (84700), 943, route d'Orange pour lequel le cédant est immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés d'AVIGNON sous le numéro 822 962 833, identifié à l'INSEE sous le numéro SIRET 822 962 833 00015, code APE : 56.10 A et ce moyennant le prix en principal de VINGT TROIS MILLE EUROS (23.000,00 €), s'appliquant à concurrence de 6.783 euros aux éléments incorporels et 16.217 euros aux éléments corporels. L'entrée en jouissance a été fixée le 14 Décembre 2021.

Enfin, pour recevoir les oppositions qui pourront être faites à la suite de la vente du fonds, domicile est



Ecrit par Echo du Mardi le 16 décembre 2021

élu pour leur validité au fonds de commerce et pour la correspondance chez Maître Olivier PAUL, , Avocat associé de la Société G.P & Associés sis à AVIGNON (84000), 74, rue Guillaume Puy. où domicile sera élu à cet effet, désigné séquestre du prix, et chargé d'un commun accord par les parties de recevoir les oppositions.

POUR AVIS  
3952608

Publié le 16/12/2021